

Aménagement du territoire et urbanisme spécialité Responsable de collectivités locales, de projets européens, de projets urbains et d'environnement

RNCP14727 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	341, 340
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

<http://www.cnam.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de la licence professionnelle « « Responsable de Collectivités Locales, de projets européens, de projets urbains et d'environnement » » est appelé à devenir un cadre de niveau intermédiaire, collaborateur direct des décideurs en termes de collectivités locales ainsi que dans l'urbanisme ou l'environnement.

Sa mission consiste à établir un recueil de l'activité. Ce métier, de création récente, connaît des évolutions permanentes, impactées par des facteurs internes et externes de la législation.

L'activité requiert de réelles compétences dont les plus essentielles se caractérisent par :

une maîtrise réelle du fonctionnement global des collectivités locales, ainsi que de l'organisation et des projets de conception urbaines et environnementales.

une bonne capacité de synthèse, de la rigueur et une réelle autonomie

une aptitude à maîtriser les nouvelles technologies de l'information et de la communication

un sens aigu des contacts et de la pédagogie

COMPÉTENCES ATTESTÉES

FONCTION 1 : ANALYSE ET COMPREHENSION DE L'ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ECONOMIQUE DES COLLECTIVITES LOCALES, DES PROJETS URBAINS ET DES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

Connaissance des systèmes de financement, d'organisation et des structures de décision dans le secteur de l'urbanisme, des collectivités locales, et de l'environnement.

Maîtrise de l'environnement législatif, conventionnel et capacité à suivre ses évolutions

FONCTION 2 : GESTION ET OPTIMISATION DES DONNEES

Connaissance et maîtrise des outils bureautiques et des technologies liées aux exigences législatives

Veille documentaire et statistique

Cartographique (Système Information Géographique)

FONCTION 3 : STRUCTURATION ET ADAPTATION

Capacité à proposer et mettre en oeuvre :

- A la gestion de collectivités locales ;
- A l'assistance de gestion de projet urbain ;
- A l'assistance de gestion de projet environnementaux.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Collectivités locales, Cabinet d'architectes et de conceptions urbaines, institutions environnementales (DRIRE, Syndicat mixte, etc.).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Assistant de collectivités locales,
 Assistant de conception urbaine
 Assistant environnementale,
 Assistant sociaux.
 Responsables en collectivité locales

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury se compose de

- 50% d'enseignants du Cnam
- 50% d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification

COMPOSITION DU JURY — VAE

L'Administrateur général ou son représentant
 (président du jury), 4 enseignants du pôle, 2
 professionnels, le responsable ou son représentant
 du service VAE

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP6056

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/14727/>